



SAINT-LOUIS

Agglomération

Alsace 3 Frontières

Multi-accueil « Les Loustics »
22 rue Belfort 68730 Ranspach-le-Bas
☎ 03.89.68.26.21 📠 03.89.68.89.03
✉ loustics@agglo-saint-louis.fr

- DOCUMENTS À FOURNIR -

Nom de l'enfant : Prénom :
Date de naissance :

Nous vous demandons de bien vouloir nous fournir (*avant l'arrivée de l'enfant*) :

- La fiche d'inscription dûment rempli
- La copie du livret de famille de tous les membres du foyer (parents et enfants)
- La copie du jugement concernant le droit de garde de l'enfant (*en cas de séparation ou de divorce*)
- L'attestation d'assurance type « Scolaire et Extra-Scolaire » (*responsabilité civile*) indiquant le nom de l'enfant
- Votre N° Allocataire CAF (*si vous en possédez un*)
- La copie intégrale de votre dernier avis d'imposition (*revenus concernant année N-2*) ou l'attestation sur l'honneur (*si revenus année N-2 supérieurs au plafond déterminé par la CAF*)
- Le certificat d'aptitude à l'entrée en vie collective rempli par le médecin de votre enfant datant de moins de 3 mois avant l'arrivée de l'enfant
- La feuille d'engagement de non diffusion du digicode

Nous vous demandons de bien vouloir nous fournir (*au 1^{er} jour d'accueil de l'enfant*) :

- L'ordonnance médicale indiquant l'administration d'un antipyrétique (*en cas de douleur ou de fièvre supérieure à 38,5°*)
- Les habitudes de vie

Une fois votre dossier complet, nous vous transmettrons des documents à contrôler, à signer et à nous retourner :

- La feuille d'autorisations (*acceptation du règlement, personnes majeures mandatées à chercher l'enfant, sorties de l'établissement, photos/vidéos, médicaments, interventions/urgences médicales, transport...*)
- La fiche comptable
- Le contrat d'accueil

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le Président de Saint-Louis Agglomération afin d'assurer la gestion administrative et financière du service Petite Enfance. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées aux directeurs d'établissement Petite Enfance. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux données vous concernant ainsi qu'un droit de rectification et d'opposition à leur utilisation en vous adressant au service juridique de Saint-Louis Agglomération.

